



L'Aéroport Nice Côte d'Azur éco-exemplaire avec le bus 100% électrique, l'électricité 100% renouvelable, et l'accréditation carbone niveau 3

La transition énergétique aéroportuaire passe pas l'innovation

📅 18.12.2014 🏢 EcoTech, Tourisme 📍 Côte d'Azur 📄 Recherche & innovation

L'Aéroport Nice Côte d'Azur a annoncé coup sur coup trois innovations environnementales: l'utilisation du premier bus électrique à autonomie illimitée sans infrastructure lourde - une première mondiale, sa migration énergétique vers le 100% électrique et 100% renouvelable - une première en France et une accréditation carbone niveau 3 en en vue du passage à la neutralité carbone en 2018.

Ces innovations s'inscrivent dans la lignée d'initiatives répétées en faveur de l'environnement, qui visent à réduire les nuisances et pollutions tout en diminuant l'empreinte climatique.

Un bus 100% électrique « à biberonnage »



Depuis le 17 octobre dernier, le premier bus électrique à autonomie illimitée, dit « à biberonnage », équipé du système WATT de PVI, effectue des essais **entre les Terminaux 1 et 2 de l'Aéroport Nice Côte d'Azur**. La ligne équipée de WATT System transportera ses premiers passagers à partir de janvier 2015 et jusqu'à fin juin, date de restitution et d'analyse des retours d'expérience, avant les livraisons série qui interviendront à partir de 2016.

<http://www.investincotedazur.com/fr/info/news/laeroport-nice-cote-dazur-ecoexemplaire/>



Avec le système de recharge **Watt System** (Wireless Alternative Trolley Technology), il suffit de 10 secondes pour une recharge à 100% qui apporte au bus suffisamment d'autonomie pour parcourir jusqu'à 600-800 mètres entre deux stations. Soutenu par Transdev, développé et breveté par la société PVI et subventionné par l'ADEME, ce système de recharge ultra-rapide offre une solution respectueuse de l'environnement à faible émission de polluant.

Il permettra, durant la seule période de l'expérimentation, **l'économie de plus de 43 tonnes de CO2** et la suppression totale des particules fines.

Première mondiale : contrairement aux autres solutions de bus électriques à charge rapide, WATT System ne nécessite ni voies dédiées, ni caténares, ni sous-station électrique, ni travaux lourds de voirie...

Pour **Dominique Thillaud, Président du Directoire d'Aéroports de la Côte d'Azur**, « *L'intégration de la technologie WATT System sur l'Aéroport Nice Côte d'Azur est un gage d'innovation fort, cher à notre société, qui s'inscrit naturellement dans la continuité de notre politique environnementale, favorisant les investissements d'avenir à la fois économiques, responsables et citoyens. Aéroports de la Côte d'Azur est fier de tester cette première mondiale entre partenaires français, soulignant l'excellence de notre industrie dans le secteur des transports* ».

Une alimentation 100% électrique, 100% renouvelable

A compter du 1er janvier 2015, l'Aéroport Nice Côte d'Azur sera alimenté à 100 % avec de l'électricité 100% renouvelable, issue de la **production hydraulique française**. Après dix-huit mois de contacts et de travaux avec la plupart des énergéticiens et fournisseurs européens, c'est **Electricité De France**, dont l'engagement et les capacités d'innovation ont permis de parvenir à ce résultat. C'est un choix d'autant plus important que l'Aéroport Nice Côte d'Azur est, avec un volume de 45 GWh annuel, parmi les plus gros consommateurs des Alpes Maritimes. Ce choix environnemental de l'Aéroport entraîne avec lui plus de 160 entités, administrations, compagnies aériennes et sociétés présentes sur l'aéroport, qui vont basculer au 1er janvier 2015, vers une énergie électrique 100% verte et 100% renouvelable.

A ce jour, l'Aéroport Nice Côte d'Azur est le seul parmi les aéroports français à faire ce choix énergétique. Il avait déjà mis en place une alimentation électrique et climatisation réduisant, voire supprimant pour certains avions d'affaires le recours aux APU (groupes électrogènes embarqués) très émissifs en gaz à effet de serre et générateurs de nuisances sonores pour les riverains. L'achat d'électricité hydraulique devrait permettre **d'abaisser encore de 60 % les émissions actuelles** d'Aéroports de la Côte d'Azur.

Dominique Thillaud souligne: « *Ce choix énergétique a été fait dans des conditions économiques acceptables et en tout cas préférables, par principe aux mécanismes financiers de compensation carbone, ce qui démontre que l'on peut tout à fait réconcilier objectifs économiques de croissance et impératifs environnementaux, notamment la réduction des gaz à effet de serre* ».

C'est une nouvelle étape pour Aéroports de la Côte d'Azur dans la démarche engagée avec l'Airport Carbon Accreditation pour **aboutir à la neutralité carbone à l'horizon 2018**.

L'accréditation carbone niveau 3

Le groupe aéroportuaire a intégré en 2011 le programme « **Airport Carbon Accreditation** » permettant aux 111 aéroports signataires dans le monde entier de mesurer leur empreinte carbone et de mettre en place des programmes de réduction de leurs gaz à effet de serre, sur 4 niveaux différents (cartographie, réduction, optimisation et neutralité).



Avec une **réduction de près de 30 % de ses émissions par passager en 4 ans**, Aéroports de la Côte d'Azur a signé le 16 décembre le passage à l'Accréditation Carbone niveau 3 pour la plateforme de Nice, atteignant l'optimisation, soit la dernière étape décisive dans la démarche engagée pour **aboutir à la neutralité carbone à l'horizon 2018**. L'aéroport Cannes Mandelieu, fait, quant à lui, son entrée dans le programme.